Substances et préparations dangereuses: colorants azoïques dans les textiles et cuir (19ème modif. directive 76/769/CEE)

1999/0269(COD) - 10/12/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier, pour la dix-neuvième fois, la directive 76/769/CEE en ce qui concerne les colorants azoïques en vue de protéger la santé publique et de préserver le marché intérieur. CONTENU: afin de protéger la santé humaine, la présente proposition de directive interdit l'utilisation des colorants azoïques dangereux, ainsi que la mise sur le marché de certains textiles et articles en cuir teints à l'aide de ces substances. Comme l'a confirmé le Comité scientifique de la toxicité, de l'écotoxicité et de l'environnement (CSTEE), les risques cancérogènes présentés par les textiles et les articles en cuir teints au moyen de certains colorants azoïques sont préoccupants.